Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 33

Artikel: Notes historiques sur Delle
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248119

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Six mois avant sa mort, Pierre de Sarothoine eut a vider un procès avec ses fermiers de Montignez. On sait que les terres de cette localité appartenaient toutes à Bellelay et que les fermiers du monastère avaient à verser une redevance plus forte que la dîme ordinaire payée par les habitants des villages voisins. De là des sentiments de jalousie, du mécontentement et des murmures. On en vint à un procès Le 19 avril 1439 un tribunal siège à Charmoille, devant la maison de François Hentzman, pour trancher le différend. Aux débats préside Jean Nerr de Delémont, docteur en décrets (en droit canonique) et doyen de l'église collégiale de St-Pierre de Bâle. Les six juges ou arbitres sont Jean Simon Lapoy, de Porrentruy, prêtre et notaire, Erard Molitor de Delémont, notaire, Jean Eberhard, Lhoste et Bandelier de Delémont, Huguenat Camus de Porrentruy. Sont entendus divers témoins, des religieux de Bellelay et plusieurs habitants de Montignez.

(A suivre) JECKER, *curé.*

Notes historiques sur Delle

Voici un petit travail que nous adresse un de nos collaborateurs, sur Delle, la petite cité française, avec laquelle notre pays a toujours eu les meilleures relations. Ce sont des notes historiques empruntées la plupart à Trouillat, et on ne sera pas surpris si presque tous les faits relatés se rapportent plus ou moins directement à des personnes ou à des localités suisses maintenant, mais qui relevaient aux siècles précédents de l'Evêché de Bâle, lequel s'étendait aussi alors sur une bonne partie de la Haute-Alsace.

***

Le canton de Delle compte trente et une communes, dont voici la liste avec le chiffre de la population en 1886 :

Delle ville 2141. Beaucourt 4369, Boron 284, Bourogne 1029, Brebotte 275, Bretagne 272, Charmois 206, Chavanatte 180, Chavanne-les-Grands 428, Courcelles 194, Courtelevant 307, Croix 303, Favrois 415, Fesches-l'Eglise 445, Florimont 405, Froidefontaine 289, Grandvillars 2184, Grosne 222, Joncherey 473, Lebetain 284, Lepuix 361, Mésiré 804, Montboubon 504, Morvillars 716, Réchésy 1078, Recouvrance 61, Saint-Dizier 630, Suarce 537, Thiancourt 204, Vellescot 110 et Villars-le-Sec 232. En tout 19,952.

La première mention certaine de Delle dans les écrits à nous connus remonte à 728. Le nom de cette ville figure dans un acte passé à Remiremont, par lequel Eberhard, comte d'Alsace, fils d'Albert, donne au monastère de Marbach, près d'Obermorschwihr, plusieurs biens situés dans le duché d'Alsace et en Ajoie. Parmi ces biens ou plutôt ces localités, nous trouvons Delle *(Datira)* situé, dit l'acte, non loin de l'église où repose le corps de saint Dizier. Cette abbaye de Marbach venait d'être fondée par saint Firmin, de même que celle de Reichenau non loin de Schaffhouse. L'abbaye de Marbach appartenait au diocèse de Strasbourg, quoiqu'elle se trouvât alors dans le territoire du diocèse de Bâle. Une réclamation eut même lieu en 1447 ; mais Marbach obtint gain de cause et resta exempt de la juridiction de l'évêque de Bâle jusqu'à la sécularisation en 1764 où cette abbaye fut changée en un chapitre de chanoines nobles et transférée à Gœbwiller. Cette donation du comte Eberhard à l'abbaye de Morbach fut ratifiée par un acte passé à Strasbourg en 913 par Conrad Ier roi d'Allemagne.

En 1219, nous voyons Otto, chevalier de Delle, et Guillaume son neveu figurer comme témoins dans un acte où Bourcard de Sancey abandonne à l'abbaye de Lucelle toutes ses prétentions sur le domaine de Courtemautruy.

Le 15 mai 1226, un projet de mariage existait entre les familles voisines les comtes de Montbéliard et ceux de Ferrette. Thierry III de Montbéliard doit épouser Alix fille de Frédéric comte de Ferrette et recevoir en dot cinquante marcs d'argent. Le comte de Ferrette renonce à ses droits sur le château de Belfort et s'engage à payer deux cents marcs d'argent ou de détruire le château de Montfort pour jouir de l'avocatie de Delle ; dans le cas contraire, celle-ci devrait rester au comte de Montbéliard. Il parait que le paiement eut lieu, car, en 1275, les comtes de Ferrette avaient l'avocatie de Delle. C'est du moins ce qui ressort d'une transaction par laquelle les frères Ulric et Albert de Ferrette abandonnent à l'abbaye de Marbach leurs prétentions sur les péages du val de Saint-Aimarin ; ils déclarent en outre vouloir protéger, comme de loyaux avoués, les droits, les libertés, les biens et les hommes des domaines d'Oltmgen, de Lutter et de Delle, déclarés appartenir à l'abbaye de Marbach.

En 1232 Otto, chevalier de Delle, Chono son frère et Jacques, avec d'autres encore de ses fils, signent comme témoins un contrat passé devant Ulric, comte de Ferrette, par lequel, les paroissiens de Croix cèdent leurs pâturages à l'abbaye de Lucelle, pendant vingt-huit ans, sous la condition qu'elle fasse réparer leur église qui menace ruines.

Par acte passé à Haguenau cette même année 1232, 31 décembre, l'abbaye de Marbach donne en fief à Henri VII, roi d'Allemagne, le lieu de Delle, sous la condition qu'il le convertisse en bourg ou ville ceinte de murs.

En 1245, l'abbaye de Marbach engage Delle et Saint-Dizier à Guillaume de Roppe pour cent livres estevenantes, qui étaient la monnaie des archevêques de Besançon. La livre estevenante valait quatorze sols neuf deniers de monnaie française, soit environ 0,75 de monnaie actuelle.

Par acte du 2 juin 1272, Jean de Morimont et Agnès son épouse, fille du chevalier Henri de Delle, donnent à l'abbaye de Lucelle leurs possessions sises à Heimsprung.

En avril 1274 l'abbé de Marbach vend, à titre de fief, au comte Thierry III de Montbéliard le domaine de Delle et les possessions qu'il avait dans huit villages voisins pour la somme de 450 marcs d'argent.

Le 15 mai 1282, Thierry III, comte de Montbéliard, déclare garder pour lui l'avocatie de Delle.

Par acte passé à Fribourg le 22 avril 1284, Rodolphe de Habsbourg, roi des Romains, déclare qu'aucun homme propre de l'église de Bâle ne peut obtenir le droit de citoyen dans la ville de Delle, excepté toutefois les hommes inféodés à la dite église qui ne peuvent être privés de ce droit par l'assemblée des citoyens.

Renaud et Guillaume de Delle donnent à l'église de Grandgourt trois chenevières et cinq champs situés à Florimont, et les reprennent en emphythéose pour le cens annuel de vingt sols, 15 octobre 1295.

En 1302, Johannes, chericis de Delle, signe comme témoin une sentence arbitrale entre l'abbaye de Bellelay et Philippe fils de Guédan, maire à Saicourt.

Dans l'état de revenus dont jouissaient les ducs d'Autriche, landgraves de la Haute-Alsace, en 1303, Delle figure à plusieurs reprises soit comme chef-lieu de canton, soit comme commune. Ces cens sont formés de contributions en seigle, avoine et espèces. Dans ce document, Delle figure aussi comme ville et ayant des familles nobles. Le curé de Delle payait pour sa part 13 sols 10 deniers et un quintal d'avoine. La ville payait 32 livres d'impôt et au moins 15 livres.

(A suivre)

MENUS PROPOS

Gilets de sauvetage. — La catastrophe de la *Bourgogne* a ramené sur le tapis la question des ceintures de sauvetage.

Beaucoup de personnes ont péri dans ce naufrage, parait-il, parce que leurs ceintures

---

Il se passa alors une scène étrange.

L'homme prit le fardeau qu'il portait, le fit glisser doucement à travers l'étroite ouverture et, se penchant ou plutôt s'agenouillant à terre sans nul souci de la boue qui l'éclaboussait ou des passants qui le pouvaient remarquer dans cette posture, il colla ses lèvres sur l'objet qu'il abandonnait, et deux ou trois baisers convulsifs retentirent.

— Adieu ! adieu ! murmura-t-il.

Après quoi, il se redressa, et sa main pesa de nouveau sur le ressort.

Le panneau se referma aussi rapidement qu'il s'était ouvert ; mais il ébranla en même temps une sonnette d'alarme dont les tintements aigus retentirent dans l'intérieur de la maison.

A ce bruit, l'homme chancela et fut obligé, pour ne pas tomber, de s'appuyer au mur.

— Je ne veux pas ! s'écria-t-il. Mon enfant ! rendez-moi mon enfant !

Et il tenta de rouvrir cette poterne si rapidement close, mais il était trop tard. La fermeture était de chêne et le ressort n'obéissait plus à la pression de la main.

— C'en est fait, soupira-t-il avec accablement ; oh ! je suis bien coupable et bien malheureux !

Et, sans oser détourner la tête, il s'enfuit à travers la rue d'Enfer.

Au-dessus de la porte cochère de la maison qu'il venait de quitter étaient tracés en lettres noires ces deux mots :

Enfants assistés.

Et plus bas, à côté du panneau que l'inconnu avait fait mouvoir, ces quatre mots qui donnent le frisson à toutes les mères :

Tour des enfants abandonnés.

L'homme cependant, après avoir descendu la rue d'Enfer et la rue de la Harpe, traversa les ponts de la Cité et, à travers l'affreux dédale de ruelles qui enserraient à cette époque la tour St-Jacques, gagna la rue St-Denis, qu'il remonta jusqu'au n° 263.

Là, il sonna, jeta en passant son nom à la portière, s'élança dans l'escalier obscur, franchit d'une haleine cent trente-trois marches, et tout en haut, sous les toits pénétra dans une mansarde, où, pour parler mieux, dans un grenier, où, sur un misérable grabat, enveloppée de fragments de couvertures, une femme était couchée.

Hâve, décharnée, mourante, cette femme avait à peine vingt ans ; mais le malheur est un lutteur terrible auquel ni beauté ni jeunesse ne sauraient résister.

(La suite prochainement.)